

AEME – Responsabilité civile médicale

Code produit : AEME
Niveau : Expertise
Modalité : Présentiel
Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 0
Eligible DDA : oui
Public :

Gestionnaires sinistres et rédacteurs du domaine médical ayant déjà connaissance des principes juridiques de la responsabilité civile

Prérequis :

aucun

Objectif

- Être capable de gérer des dossiers contentieux en responsabilité civile médicale

Programme de la formation

1-Introduction

- Bref rappel des différentes responsabilités
- Présentation des acteurs du système de santé

2-Responsabilité médicale

- Présentation de la loi Kouchner
- Focus sur la nature de la responsabilité médicale
- Point sur la prescription en matière médicale
- Responsabilité pour faute
 - Faute d'information
 - Faute technique
 - Responsabilité du fait du personnel médical

-

Responsabilité sans faute

- Infections nosocomiales
- Produits de santé
- Focus sur l'action de groupe en matière médicale

3-Assurance de responsabilité médicale

- Assurance obligatoire
- Personnes assujetties
- Sanctions
- Garantie dans le temps
- Cas des sinistres sériels

4-Solidarité nationale

- Régime applicable avant la loi Kouchner
- Indemnisation des accidents médicaux non fautifs depuis la loi Kouchner
- Rôle des CCI
- Intervention de l'ONIAM

5-Responsabilité pénale

- Notion de faute pénale
- Focus sur l'affaire PIP

6-Responsabilité disciplinaire

- Obligations déontologiques
- Code de déontologie médicale
- Sanctions
- Secret médical et conservation des dossiers médicaux

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Présentations et commentaires des principales décisions de jurisprudence

